

Société suisse de numismatique

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau**

Band (Jahr): **5 (1895)**

PDF erstellt am: **04.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

16^{me} Assemblée générale tenue à Lucerne le samedi 20 septembre 1895.

Séance à 11 heures du matin, dans la salle des Portraits de l'Hôtel de Ville, au Kornmarkt, sous la présidence de M. Paul-Ch. Strœhlin, président. Seize membres présents.

Le procès-verbal de la précédente assemblée est lu et adopté.

Le secrétaire annonce qu'un certain nombre de membres, empêchés de se rendre à Lucerne, se sont fait excuser.

M. L. Coraggioni prononce quelques paroles de bienvenue et se félicite de voir à Lucerne plusieurs de ses confrères de la Suisse romande.

M. Strœhlin, président, le remercie et constate que c'est la seconde fois que la Société se réunit à Lucerne; puis il donne lecture de son rapport sur la marche de la Société depuis la dernière réunion tenue à Neuchâtel en 1894, rapport qui est imprimé plus loin.

Le secrétaire lit au nom de M. Perron, trésorier, le rapport financier qui est également imprimé plus loin.

Ces deux rapports sont approuvés par l'assemblée, le second sur la proposition des vérificateurs des comptes, MM. Liemne et Weber.

Il est donné connaissance à l'assemblée d'une lettre par laquelle M. Perron déclare être empêché de remplir ses fonctions de trésorier et donner sa démission. Des démarches faites auprès de M. Perron n'ont pas abouti. Le Comité présente pour le remplacer, M. Th. Grossmann, qui est élu trésorier à l'unanimité.

L'assemblée décide, sur la proposition du Comité, que l'assemblée générale de 1896 aura lieu à Genève, pendant l'Exposition nationale. Elle procède à la réception de trois candidats et prend connaissance des premières épreuves du catalogue de la bibliothèque en cours d'impression.

La partie administrative de l'ordre du jour étant épuisée, M. le président donne la parole à M. L. Coraggioni qui lit l'introduction et

quelques chapitres d'un grand ouvrage sur les monnaies suisses qui paraîtra vers la fin de l'année. Les planches en phototypie qui doivent illustrer ce volume circulent et font l'admiration de l'assistance.

M. P. Strœhlin présente la série complète des monnaies gravées par Frener, de Lucerne, pour le Guatemala et le Honduras.

M. J. Meyer-am Rhyn présente un dessin (projet de médaille) et des estampes (ex-libris et portrait) gravés par Schwendimann, le célèbre artiste lucernois.

Le secrétaire lit au nom de M. Grossmann une note sur une médaille religieuse inédite de Fribourg.

La plupart des membres présents font circuler des monnaies, des médailles ou des jetons, au sujet desquels des renseignements sont demandés et obtenus.

M. le président remet à M. Jean Kauffmann, auteur du jeton commémoratif, deux exemplaires de cette remarquable pièce et le remercie de ses soins.

La séance est levée à 1 heure.

J. MAYOR, *secrétaire.*

* *

Après la séance, les membres présents se sont transportés au Musée historique qu'ils ont visité sous la conduite de M. J. Meyer-am Rhyn. A 2 heures, un banquet réunissait les participants et quelques invités dans la grande salle de l'Hôtel du Saint-Gothard. Un charmant menu offert par les membres lucernois ornait chaque place ; l'une des faces de ce menu reproduit la porte de l'ancien Hôtel des monnaies de Lucerne.

Au moment du dessert, il a été procédé à la distribution du jeton commémoratif à l'effigie de Schwendimann, qui est accueilli avec une faveur marquée. MM. Strœhlin, Coraggioni et Weber portent des toasts très applaudis.

Il est donné lecture d'une lettre de félicitations de M. le docteur Riggauer, de Munich.

Le soir, réunion familière.

Le lendemain, quelques membres de la Société ont fait une excursion à Stein-am-Rhein où ils ont visité l'exposition ouverte dans l'ancien couvent de Saint-Georges et à Sigmaringen, dans la principauté de Hohenzollern.

* *

Rapport du président sur la marche de la Société pendant l'année 1894-1895.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Depuis notre dernière assemblée, le 20 octobre 1894, à Neuchâtel, il ne s'est pas produit dans la marche générale de notre Société de faits bien marquants ou des événements numismatiques méritant d'être enregistrés.

La Société suisse de numismatique est en bonne voie de prospérité sous tous les rapports. La fortune sociale s'est un peu accrue, les collections se sont enrichies de nouveaux objets, la *Revue* continue à être publiée comme précédemment, les frappes de jetons ont été bien accueillies et ont donné un boni très sensible, les relations générales entre les membres de la Suisse et de l'étranger vont toujours en augmentant. Vous voyez donc, Messieurs, que, sans pouvoir vous signaler d'événements saillants, je puis vous rassurer sur notre vie sociale, tout en espérant que l'année qui s'ouvre aujourd'hui sera plus nourrie au point de vue scientifique que celle qui vient de se terminer.

Abordons maintenant chacun des dicastères de notre administration.

COMITÉ

Les fonctions du Comité absorbent toujours plus de temps et nécessitent de nombreuses réunions de ses membres pour liquider rapidement les affaires courantes. Je ne puis que remercier ici mes excellents collègues pour l'appui continu qu'ils ont bien voulu m'apporter pendant cette année. Une longue absence de plus de trois mois et mes occupations professionnelles qui prennent toujours plus d'importance, ne m'ont pas permis de donner à la Société tout le temps nécessaire. Notre secrétaire, M. Jaques Mayor, m'a presque continuellement remplacé pour la rédaction de la *Revue* et l'expédition de la correspondance; qu'il en reçoive ici tous mes remerciements.

Nous vous proposerons aujourd'hui une légère modification parmi les membres du Comité, l'un de nos collègues ne pouvant plus se charger, par suite de ses occupations personnelles, de continuer ses fonctions.

Le Comité s'est efforcé de faire connaître notre Société à l'étranger, en recrutant de nouveaux membres et en faisant connaître nos publications. Les résultats ont été, sous ces deux rapports, très satisfaisants.

PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ

Comme l'an passé, le Comité a envoyé des circulaires aux personnes qui lui ont été signalées en Suisse et à l'étranger pour leur faire connaître notre Société et les engager à en faire partie. Votre président a écrit des lettres personnelles à un grand nombre de savants. Ces deux sortes d'appels ne sont pas restés infructueux. Le nombre des membres actifs s'est accru de 17 noms. Nous n'avons à regretter que quelques démissions, de sorte qu'il y a un léger accroissement sur l'effectif de notre compagnie.

La mort ne nous a malheureusement pas épargnés cette année. Trois de nos membres actifs, MM. Lamotte, à Genève, de Platel, à Berne, et Birchler, à Einsiedeln, ne sont plus.

Edouard Lamotte, directeur de la Caisse d'Epargne du canton de Genève, était une figure bien connue du monde des tireurs. On aimait à le rencontrer dans ces exercices nationaux et c'est là, je crois, qu'il prit goût à la numismatique en collectionnant les médailles qu'il obtenait lui-même en tirant. Il compléta par la suite ses séries de tir, y adjoignit une collection genevoise et une belle série de monnaies suisses et étrangères. Les restes de cette collection, qu'il avait vendue en partie avant sa mort, viennent d'être dispersés au feu des enchères et plusieurs d'entre vous, Messieurs, ont pu garder ainsi un souvenir de leur aimable collègue. Lamotte avait réuni aussi une petite galerie de tableaux locaux et quelques meubles de prix, parmi lesquels figurait un joli médaillier fort bien aménagé et d'une élégance rare. Ce petit meuble est devenu la propriété de notre collègue, M. le Dr Golay, à Genève, et continuera comme par le passé à renfermer une collection de médailles de tir, la plus belle peut-être existant en Suisse actuellement. Edouard Lamotte était entré en 1890 dans notre Société.

Edmond de Platel était plus connu de l'ensemble de nos collègues. Tous ceux d'entre nous qui se sont occupés de réunir les monnaies fédérales ont pu apprécier sa compétence en ces matières et sa complaisance à communiquer des renseignements sur les frappes nouvelles. E. de Platel était le directeur de la Monnaie fédérale et a fait de cet établissement un type modèle sous le rapport de l'administration et de la technique. Il ne permit jamais les frappes de complaisance et avait une aversion marquée pour les essais monétaires. Nous ne pouvons que nous associer à cette manière de voir. Beaucoup

d'états se créent une source abondante de revenus en créant des essais de frappe et de projets monétaires d'une utilité douteuse, mais d'une spéculation sûre. Platel considérait qu'il était de son devoir de ne pas laisser de pareils faits se produire dans son dicastère. L'ancien *Bulletin* de notre Société a publié à différentes reprises des notices de Platel sur les émissions qu'il dirigeait. Il ne possédait pas, à notre connaissance, de collection personnelle, mais avait créé à la Monnaie fédérale une suite intéressante pour le spécialiste. Il faisait partie de la Société depuis 1881.

Le troisième de nos membres manquant à l'appel est J. M. Birchler, d'Einsiedeln, l'un de nos membres fondateurs. Ce n'est pas sans une douloureuse émotion que je remplis le devoir présidentiel de rappeler la mémoire de cet excellent collègue. Nous nous étions connus dès l'origine de notre Société, en 1879, et chaque année nous nous rencontrions dans une de nos assemblées ou dans quelque autre société nationale. D'un caractère accueillant et jovial, Birchler savait donner à ses relations ce caractère si particulier à la Suisse allemande, qui fait que l'on voit de suite un ami dans un confédéré. Je n'oublierai jamais la visite que je lui fis en 1891, à Einsiedeln, où il me reçut chez lui et me montra sa jolie collection. C'est encore un médaillier qui va se disperser. Il est triste de voir l'œuvre d'une vie s'envoler aux quatre vents des cieux. Il ne reste malheureusement aucune notice de notre collègue qui, s'il était très causeur, ne saisissait pas volontiers la plume. Très compétent sur la numismatique de la Suisse centrale, il a réuni de belles séries de petites pièces, de médailles et de jetons. Les pièces capitales de sa collection étaient un thaler et un demi-thaler d'Uri, Schwytz et Unterwald, et une série d'essais monétaires de ces trois cantons pour les bailliages italiens en 1788. Ces pièces ont fait l'objet d'une notice dans le *Bulletin*. Il serait désirable que, lors de la vente de ce médaillier, ces pièces capitales restassent dans notre pays.

Nous avons aussi perdu deux de nos membres honoraires, M. Reginald Stuart Poole et le Dr Hermann Grote. Ces deux savants laisseront un grand vide dans la science numismatique. La *Revue* leur a consacré des notices nécrologiques qui ont permis d'apprécier leurs mérites à leur juste valeur et je me permettrai de ne pas m'étendre davantage sur l'importance des travaux de ces deux illustres confrères.

Le Comité est heureux de voir que parmi beaucoup de nos col-

lègues le zèle pour la numismatique ne consiste pas seulement à entasser des richesses, mais que beaucoup d'entre eux s'occupent de notre science de manière à en faire profiter les autres. Les moindres notices sur des pièces inédites, des trouvailles, des rectifications ou compléments de mémoires déjà publiés, sont toujours les bienvenus. Sous ce rapport, le Comité et surtout votre président, ont entretenu avec beaucoup de nos collègues des correspondances qui auront un bon résultat pour le but scientifique que nous poursuivons.

RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS CONSTITUÉES ET LES
AUTRES SOCIÉTÉS

On se rappelle l'accueil si cordial que nous reçûmes à Neuchâtel. Cette séance a été tenue en commun avec la Société suisse d'héraldique. Les membres des deux compagnies ont pu y nouer de très agréables relations et s'occuper de beaucoup de questions historiques où la numismatique et l'héraldique se confondent.

Nos rapports avec les sociétés correspondantes de Suisse et de l'étranger n'ont pas subi de changements importants depuis la dernière assemblée; ces sociétés continuent à échanger avec nous leurs publications qui constituent une des sections les plus appréciées de notre bibliothèque. Nous recevons une nouvelle publication en échange, depuis cette année, c'est le *Korrespondenzblatt des Gesamtvereins der deutschen Geschichts- und Alterthums-Vereine*. Nous sommes actuellement en rapport avec presque toutes les sociétés numismatiques et nous chercherons à créer des relations d'échange avec celles qui ne nous envoient pas encore leurs publications.

Les relations de la *Revue* avec les directeurs des musées et les archivistes continuent à être toujours empreintes d'une grande cordialité et chacun s'efforce d'aider son prochain dans l'étude de nos antiquités nationales.

Le Haut Conseil fédéral a continué cette année à consulter notre Société pour la question si importante de la confection de nouveaux coins pour les monnaies fédérales. M. le D^r Ladé, vice-président, a été délégué à Berne par le Comité pour s'occuper de cette question. Nous avons donné à notre délégué des instructions générales, lui laissant pleins pouvoirs pour les décisions à prendre. Le Comité s'est préoccupé surtout de défendre les intérêts suisses en ce qui concerne la gravure et la frappe des monnaies. En outre, notre délégué s'est efforcé de faire prévaloir les justes principes de l'art héraldique et de la latinité

pour la représentation des armoiries et le texte des légendes. Les décisions de la commission seront enregistrées, au fur et à mesure de leur publication, par notre *Revue*. Nous avons bon espoir de voir cette affaire se terminer à la satisfaction de chacun.

Nous avons eu quelques rapports avec le Haut État du Valais. Espérons que ces relations se continueront pour l'avantage de notre Société. L'État du Valais est jusqu'à présent le seul État suisse qui ait accepté de faire partie de notre Société. Les bibliothèques officielles de Zurich, Fribourg, Lucerne, les Archives fédérales et le département de l'Instruction publique de Genève ont continué à s'abonner à la *Revue*, de même que plusieurs grandes bibliothèques de l'étranger.

BIBLIOTHÈQUE, ARCHIVES, COLLECTIONS

Ce département continue à marcher aussi bien que possible sous la direction de notre collègue Cailler, un bibliothécaire émérite. Le catalogue de nos livres entièrement rédigé sur des fiches mobiles, tenues continuellement à jour, a été remis à l'imprimeur et nous pouvons vous en soumettre aujourd'hui les premières épreuves. Les ressources de notre Société étant nécessairement très minimes, nous ne pouvons faire de grosses dépenses d'impression qu'en les répartissant sur un temps assez long. C'est une des principales causes du retard de cette publication. La seconde raison qui nous a fait ajourner l'impression de ce catalogue est le nombre des nouveaux dons. Une circulaire adressée à nos collègues pour les inviter à nous envoyer leurs doublets a eu un excellent résultat. Une infatigable correspondance du bibliothécaire et du secrétaire a permis de compléter la plus grande partie des périodiques manquant et dont les premières années n'étaient parvenues à Genève que décimées par les emprunts des amateurs et l'oubli des expéditeurs.

Aujourd'hui la bibliothèque est relativement complète en ce qui concerne notre pays. La section de Genève a fait entre ses membres une collecte pour acheter l'ouvrage de Haller, dont le prix est actuellement fort élevé. C'est un des beaux livres de notre série suisse. Ce qui manque surtout à notre bibliothèque, ce sont les consultants. Il semble que cette richesse soit encore inconnue des membres. Le catalogue, qui se publiera prochainement en annexe de la *Revue*, permettra de l'apprécier à sa juste valeur. Le nombre des consultants pendant cette dernière année n'a été que de 18 ; ils ont emprunté

73 volumes. Il est sorti environ 60 clichés qui ont été loués à des membres.

La collection de monnaies et médailles s'est augmentée de 152 pièces diverses. Leur valeur n'en est pas très grande, mais il se forme peu à peu un petit médaillier qui pourra avoir de l'importance avec le temps. Nous appelons l'attention des collectionneurs sur l'importance qu'aurait une collection de bonnes empreintes, bien faites, pouvant servir à des travaux scientifiques. Il faudrait pour cela que chaque possesseur de pièces rares veuille bien en envoyer un moule en cire qui serait conservé dans notre collection. Le bibliothécaire pourrait alors organiser un service de moulages dont chaque membre pourrait obtenir un exemplaire moyennant une légère rétribution.

La bibliothèque a reçu des dons de MM. Blanchet, Cahorn, Chautard, Droz-Farny, Eggimann, Haas, Imhoof-Blumer, de Jonghe, Kündig, Mayor, Meili, Revilliod, Rouveyre, Strœhlin, Vallentin, Vitalini, Wirsing, de Witte, et un grand nombre de publications envoyées par les sociétés savantes avec lesquelles nous sommes en rapport. Le médaillier a reçu des dons de MM. Cahorn, Cailler, Jarrys, Jobin, Mayor, Reymond, de l'Usine genevoise de dégrossissage d'or et du département de l'Intérieur du canton de Genève.

FINANCES

L'exposé financier et le rapport de notre dévoué trésorier, M. Simon Perron, vous permettront d'apprécier la situation. Elle n'est pas des plus favorables, car nos dépenses augmentent souvent assez fort, mais cependant l'actif dépasse toujours le passif et nous avons pu placer quelques économies en réserve. Il faudra se garder d'y toucher pour le moment, car nous pouvons être appelés à subventionner une publication numismatique ou à avoir des dépenses d'illustration imprévues dépassant le budget ordinaire. M. Perron, qui a si sagement administré nos finances, nous a prévenus que ses occupations personnelles ne lui permettent plus de se consacrer, comme il le voudrait, à la Société et le forcent d'abandonner ses fonctions. Toutes nos démarches n'ont pu aboutir qu'à le faire rester en charge jusqu'à la fin de l'année 1895, pour ne pas amener de perturbations dans les écritures.

Le Comité, qui espère conserver M. Perron comme membre suppléant, vous propose de porter votre choix pour un nouveau trésorier

sur M. Grossmann, de Genève, qui a rempli ces derniers temps les fonctions de trésorier de la section de Genève.

Je pense être votre organe à tous en remerciant M. Perron pour la manière consciencieuse avec laquelle il a rempli ses fonctions. Il est entré au Comité à une époque critique où la mort subite de notre regretté collègue Henlé avait laissé la trésorerie dans le désarroi le plus complet. Il n'y avait alors aucun fonds de réserve, sauf le legs de feu M^{me} Strœhlin, et maintenant nous nous trouvons à la tête d'un petit capital qui nous permet d'envisager l'avenir avec calme et sécurité. Tout cela est l'œuvre de M. Perron qui n'a pas craint d'accepter le rôle ingrat de censeur, en défendant énergiquement sa caisse contre les dépenses inutiles.

Un revenu régulier qui n'est pas à négliger actuellement est celui de la frappe des jetons commémoratifs des assemblées générales. Ils sont bien accueillis et rapidement souscrits. En limitant la frappe en bronze et en la réservant aux seuls membres de la Société, on donne à ces pièces une valeur qui est très appréciable. Les séries complètes du premier jeton, à l'effigie de Hedlinger, sont aujourd'hui très rares et atteignent un prix quadruple de celui de leur émission.

Par contre, la ressource des annonces, qui se chiffrait autrefois par une forte somme, semble disparaître peu à peu. Nos publications paraissant à intervalles irréguliers, le Comité ne peut pas affermer les annonces et nous n'avons pas de moyen d'en recueillir autrement d'une manière efficace. Les abonnements ont un peu diminué, mais cette différence n'est pas très sensible et varie d'une année à l'autre. Il n'y a pas lieu de s'en inquiéter.

Le nouveau mode de paiement des cotisations, 100 francs payés en une seule fois, au lieu de la cotisation annuelle et du droit d'entrée de 10 francs, a été adopté par quelques-uns de nos nouveaux collègues. Sans être très avantageuse pour la Société, cette combinaison assure une certaine somme à la caisse; elle permet en outre de nous adjoindre quelques personnes qui, sans s'intéresser spécialement à la numismatique, sont désireuses d'encourager une société savante ou nationale.

Pour que nous puissions arriver à un état réellement prospère nous permettant d'avoir le budget désirable pour nos publications, il nous faudrait arriver à un total de 500 membres. Dans certains cantons nous avons atteint le maximum, par exemple à Genève, mais dans d'autres nous ne possédons qu'un ou deux membres. Si nous étudions

la situation scientifique de ces cantons nous y trouvons des sociétés historiques prospères, des groupements archéologiques importants, et en faisant un peu de propagande nous arriverions certainement à trouver de nouveaux membres. En outre, il faudrait intéresser les corps publics à notre œuvre et avoir des souscriptions des administrations publiques, comme cela a lieu dans certains cantons.

La situation financière, je le répète, n'est pas mauvaise, puisque nous faisons chaque année quelques économies, mais nous ne pouvons pas faire suffisamment pour la *Revue* et lui donner toute l'extension désirable, surtout comme illustration.

PUBLICATIONS ET EXPOSITIONS

Nous venons de voir que la *Revue* pourrait avoir une beaucoup plus grande extension si les finances le permettaient. Ces deux dernières années nous avons pu publier d'intéressants travaux, mais nous ne serions pas arrivés à pouvoir fournir les illustrations nécessaires, surtout pour le travail de M. le D^r Ladé sur les monnaies de l'Évêché de Genève trouvées au Pas-de-l'Echelle, si l'initiative privée d'un de nos membres n'était venue en aide à la rédaction pour payer les frais des dessins et du clichage. Espérons que, le nombre des membres augmentant, nous pourrons dans la suite éviter cet écueil. Pour les membres cela suffit et en ne faisant que les illustrations absolument nécessaires nous arrivons à boucler, grâce à quelques subventions particulières.

La *Revue* a fait de grands progrès sur les premières années sous le rapport de la correction des épreuves et de la composition des mélanges, chroniques et faits divers. Nous le devons entièrement à notre dévoué secrétaire, M. Mayor, et à notre excellent imprimeur, M. Jarrys. Le travail est considérable, non seulement pour la composition du petit texte et la rédaction des chroniques, mais aussi pour la revision d'une partie des mémoires qui nous sont remis. Les auteurs ne se doutent souvent pas quel grand travail il reste à faire pour remanier un manuscrit, unifier les citations, préparer les signes spéciaux que l'imprimeur doit utiliser et revoir en détail la correction des épreuves. La rédaction composée, on peut le dire, des forces vives de la Société dans la Suisse romande voit donc tout son temps absorbé par l'élaboration de la *Revue* et les membres du Comité ne peuvent trouver le temps d'écrire des mémoires originaux. Pour le texte français, nous sommes tout spécialement reconnaissants de la collaboration de quelques-uns de nos membres de l'étranger et apprécions toujours

l'amabilité de M. Roger Vallentin qui nous envoie constamment d'excellents et savants mémoires.

Pour les travaux en langue allemande, nous sommes heureux de voir nos collègues lucernois tenir, comme par le passé, le premier rang. Si Genève est bien le centre de la Société dans la Suisse romande, Lucerne l'est, sous tous les rapports, dans la Suisse allemande. Vous ne pouvez ouvrir un volume de l'ancien *Bulletin* et de la nouvelle *Revue* sans y rencontrer d'importants mémoires de MM. Th. de Liebenau, notre savant membre honoraire, Inwyler, Haas et d'autres. Nous espérons voir bientôt M. Coraggioni se joindre à ses concitoyens, lorsque son important travail, dont nous allons avoir la primeur dans cette séance même, sera terminé.

La rédaction vient d'avoir la bonne fortune de recevoir un mémoire inédit de notre illustre honoraire M. le D^r F. Imhoof-Blumer, de Winterthour. Ce mémoire paraîtra dans un de nos prochains fascicules. C'est un grand honneur pour notre Société et nous remercions du fond du cœur M. le D^r Imhoof-Blumer de cette attention.

En dehors de la *Revue*, la rédaction vient de publier un beau volume formé du tirage à part des articles de M. le D^r Ladé sur la *Trouvaille du Pas-de-l'Échelle*. Ce mémoire a été revu complètement et augmenté de parties inédites. L'importance de cette trouvaille a permis d'écrire une monographie du plus haut intérêt, presque une histoire monétaire de l'Évêché de Genève et ce volume peut prendre place à valeur égale à côté des deux tomes de l'Histoire monétaire de la République de Genève, par notre membre honoraire, M. le D^r Eugène Demole. Ce tirage à part, édité avec luxe sur grand papier, forme un beau volume que le Comité met en vente au prix de 6 francs jusqu'à la fin de ce mois. Le prix sera porté ensuite à 7 francs pour les membres et augmenté pour le public. Nous engageons ceux de nos collègues qui ne l'ont pas encore acquis à se le procurer, car le nombre des exemplaires est limité à 300. La caisse de la Société ne fait aucun bénéfice sur la vente, mais a dû faire, au contraire, un gros sacrifice pour permettre cette publication. Le Comité a envoyé ce volume à titre d'hommage aux différentes sociétés numismatiques et aux rédactions de revues avec lesquelles nous avons un échange de publications.

L'édition de jetons commémoratifs des assemblées générales a bien réussi jusqu'à présent. Le jeton de 1893 au buste d'Hedlinger, s'est très rapidement souscrit et a laissé un joli bénéfice à la Société.

M. Hugues Bovy avait eu l'amabilité, pour ce premier jeton, de nous prêter gratuitement son précieux concours. A partir de la seconde année, le Comité, voyant le succès de cette émission, a décidé de rétribuer les graveurs, dans une faible mesure, il est vrai; mais cependant cette petite subvention nous permet de faire profiter aussi les artistes suisses des ressources de la Société. Nous remplissons ainsi un des buts inscrits dans nos statuts : celui d'encourager la gravure en médailles dans la patrie des Dassier et des Hedlinger.

La charmante médaille que nous vous présentons aujourd'hui porte l'image de Schwendimann, l'illustre graveur lucernois. Nous sommes heureux d'avoir pu trouver à Lucerne un digne successeur de cet artiste en la personne de M. Jean Kauffmann. Qu'il reçoive toutes nos félicitations et nos remerciements pour le joli souvenir que nous emporterons de cette journée.

Le Comité vous demande de bien vouloir désigner Genève comme lieu de la prochaine assemblée générale. L'Exposition nationale suisse qui aura lieu dans cette ville nous permettra de vous offrir plus d'agréments que vous n'en rencontreriez ailleurs et l'occasion d'admirer une belle exposition de la numismatique suisse dans le groupe 25 (art ancien).

La Société sera représentée dans le groupe 17 de l'Exposition par ses publications et dans le groupe 24 par ses jetons et médailles. Pour l'exposition des monnaies et médailles suisses antérieures à 1800, qui sera organisée par le comité du groupe de l'art ancien, le Comité n'a pas cru devoir engager la Société dans son ensemble, mais laisse à chacun de ses membres le soin d'envoyer ses meilleures pièces. La sous-commission des monnaies, médailles et sceaux du groupe de l'art ancien à l'Exposition nationale est composée de M. Paul-Ch. Strœhlin, président, assisté de MM. Gautier, Perron et Imhoof-Blumer. Vous voyez que tous les membres de cette sous-commission font partie de notre Société.

Nous espérons que nos collègues de toutes les parties de la Suisse et de l'étranger voudront bien répondre à l'appel du Comité et venir nombreux à l'assemblée générale de 1896.

SECTION DE GENÈVE

Les réunions locales entre membres d'une même ville ou d'un même canton, sont trop peu fréquentes. Il ne suffit pas de se rencontrer quelques heures dans une ville éloignée, à une assemblée annuelle où

les membres ne peuvent venir que rarement en grand nombre. Nous aimerions voir les relations intercantionales augmenter toujours plus et il serait désirable que des sections actives et travailleuses se fondent à l'imitation de celle qui existe à Genève.

La section genevoise, présidée par M. Antoine Benassy-Philippe pendant l'année qui vient de s'écouler, a continué à bien marcher. Les réunions du mercredi sont fréquentées par un groupe régulier de membres qui consacrent tous les quinze jours une séance à l'étude des variantes des monnaies de Genève pour publier par la suite un supplément détaillé à l'ouvrage de M. Demole. La seconde partie de ce travail, comprenant les monnaies depuis 1792 jusqu'en 1848, est terminée. D'intéressantes conférences sur la numismatique romaine, les collections et les musées de la Suisse, les monnaies de l'occupation française à Genève, etc., ont eu lieu au commencement de la saison. La section a fait au printemps une excursion numismatique en Valais et une réunion d'automne vient de signaler la reprise des travaux pour la nouvelle saison.

Nous voici arrivés, Messieurs, à la fin de ce rapport et nous vous prions d'en excuser la longueur, malgré le peu de choses importantes qu'il contient. C'est justement le manque d'événements marquants qui nous a engagé à entrer dans de plus grands détails sur notre vie intérieure. Nous avons pensé vous intéresser en vous donnant le plus de renseignements possibles sur l'activité du Comité et l'importance de sa tâche.

Genève, 19 septembre 1895.

PAUL-CH. STREHLIN, *président.*

* * *

Rapport du trésorier pour 1894.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année 1894 ; comme les précédents, il sera bref.

En consultant le tableau comparatif qui vous est soumis, vous verrez que notre situation financière est restée sensiblement la même qu'en

1893. Nous avons cependant pu placer en bonnes obligations 3 1/2 0/0 un petit capital de :

Fr. 300 — produit par trois cotisations uniques de fr. 100.

Notre fortune mobilière s'élève actuellement à près de :

Fr. 1100 — précieuse ressource pour les insuffisances budgétaires toujours possibles.

Quelques ressources ont augmenté :

Les cotisations, Fr. 2090 — contre Fr. 1790 —

Droits d'entrée, » 400 — » » 210 —

En revanche, il se produit une baisse sensible et prévue sur les *annonces*, contrariées par l'irrégularité malheureusement inévitable de la publication de notre *Revue*, sur la *vente de nos publications* (anciennes années), enfin sur les *abonnements*, un grand nombre de nos anciens abonnés étant devenus membres de la Société.

La frappe de notre médaille de 1894 a produit :

Fr. 350 — ce chiffre en apparence inférieur aux

» 402 50 qui ont dégrevé l'an dernier notre compte de Profits et Pertes, mérite une mention spéciale, car nous avons supporté en plus forte proportion (fr. 200 en plus) les frais de l'entreprise et le résultat cependant est peu modifié.

Pour les dépenses, différence légère dans le *coût de notre Revue* :

Fr. 2772 — en 1894, contre Fr. 3010 75 en 1893 ;

elle semble plus forte dans les *Profits et Pertes* (comprenant, à part l'impression et l'illustration, tous les frais généraux) :

Fr. 542 90 contre Fr. 57 — en 1893, mais qui provient de ce qu'est sorti de ce compte le bénéfice de notre médaille annuelle ; enfin notre *Bibliothèque* aura à l'avenir un chapitre spécial ; il solde par :

Fr. 234 80 d'excès de dépense pour ce premier exercice.

Au total notre situation reste normale et s'est même améliorée par le placement de fonds que nous avons fait ; que chaque année nouvelle nous en apporte autant.

Bilan comparatif pour 1893-1894.

Débit	1893	1894
Solde 1893, Caisse	Fr. 61 40	} Fr. — Fr. 1 60
» Lacroix et Boveyron	» 59 80	
Profits et Pertes	» 57 —	» 542 90
<i>A reporter</i>	Fr. 57 —	Fr. 544 50

	<i>Report</i>	Fr. 57 —	Fr. 544 50
Impression et illustration.....		» 3010 75	» 2772 —
Bibliothèque.....		» —	» 234 80
Achat de titres.....		» —	» 300 —
Solde 1894, Caisse.....	Fr. 94 35	} align="right">» —	} align="right">» 43 70
» Lacroix et Boveyron... »	50 65		
		<hr/> Fr. 3067 75	<hr/> Fr. 3895 —

Crédit	1893	1894	
Solde 1892, Caisse.....	Fr. 108 35	} align="right">Fr. —	
» Lacroix et Boveyron... »	73 30		
Cotisations.....	» 1790 —	» 2090 —	
Abonnements.....	» 540 —	» 480 —	
Droits d'entrée.....	» 210 —	» 400 —	
Vente de publications.....	» 346 10	» 216 70	
Annonces.....	» 145 —	» 57 —	
Frappe de médailles.....	» —	» 351 30	
Cotisations uniques.....	» —	» 300 —	
Solde 1893, Caisse.....	Fr. 61 40	} align="right">» — —	
» Lacroix et Boveyron... »	59 80		
		<hr/> Fr. 3067 75	<hr/> Fr. 3895 —

GENÈVE, le 22 août 1895.

S. PERRON, *trésorier*.

*
* *

Extrait des procès-verbaux du Comité.

Séance du 28 août 1895. — M. le comte de CASTELLANE, vice-président de la Société française de numismatique, à Paris, Guide CAUCICH, numismate, à Florence, et Charles DUPRIEZ, numismate, à Bruxelles (présentés par MM. P. Strœhlin et J. Mayor), ont été reçus au nombre des membres actifs de la Société.

Séance du 17 septembre 1895. — M. le chev. Antonio SALINAS, directeur du Musée national, à Palerme (MM. Strœhlin et Mayor), a été reçu au nombre des membres actifs de la Société.

Séance du 18 octobre 1895. — M. Paul ADRIAN, chef de la Monnaie fédérale à Berne (MM. Mayor et Ströchlin), a été reçu au nombre des membres actifs de la Société.

*
**

**Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale
tenue à Lucerne le 21 septembre 1895.**

MM. Roman ABR, ingénieur, à Lucerne (présenté par MM. L. Coragioni et Fr. Haas), Jean KAUFFMANN, graveur, à Lucerne (MM. J. Meyer-am Rhyn et Fr. Haas) et Anton GRÜTER, agent d'affaires, à Lucerne (MM. J. Meyer-am Rhyn et Fr. Haas), ont été reçus au nombre des membres actifs de la Société.

*
**

Edmund Platel. — Den 22. Februar dieses Jahres starb in Bern an einem Herzschlage unerwartet plötzlich Herr Edmund Platel, eidg. Münzdirektor, eines der langjährigsten Mitglieder der schweiz. numismatischen Gesellschaft (1881). Geboren den 15. Juli 1846, in Bern, wurde Edmund Platel im Jahre 1869 nach seinen Studien an der chemischen Abtheilung des eidg. Polytechnikums von seinem Schwager, dem damaligen Münzdirektor Herrn Escher, in die Verwaltung der eidg. Münzstätte aufgenommen, und, nachdem Ende 1879 Herr Escher starb, am 20. Januar 1880 vom Bundesrathe zum eidg. Münzdirektor ernannt. In die Zeit seines Antrittes dieses Amtes fällt die Einführung der neuen schweizerischen Nickelmünzen an Stelle der alten silberhaltigen Billonmünzen, und sind unter Platel's Direktion die ersten Zwanzigrappenstücke aus reinem Nickel geprägt worden, welches Metall unlegiert damals noch in keinem Lande zu Münzzwecken zur Verwendung gekommen war. — In welcher Weise Platel mit der Herstellung von Münzen aus reinem Nickel das Richtige getroffen hat, beweist die seitherige Einführung dieser Neuerung in mehreren der bedeutendsten Staaten. Seine münztechnischen und numismatischen Kenntnisse hat Edmund Platel auch in mehreren im Druck erschienenen Abhandlungen bekundet, so durch *Das Münzwesen der Schweiz* in Furrer's *Volkswirtschaftslexikon*, durch *Das schweizerische Fünffrankenstück* und *Das schweizerische Zwanzigrappenstück* in dem *Bulletin de la Société suisse de Numismatique*, u. s. w.

Als Beamter war Edmund Platel ein Muster von Pflichttreue und

Gewissenhaftigkeit, und für seine Untergebenen nicht nur ein hochgeachteter Direktor, sondern auch ein wohlwollender Freund und Rathgeber. Unerwartet, nach gethener Tagesarbeit, hörte plötzlich das gute und edle Herz dieses trefflichen Mannes zu schlagen auf. Sein Andenken bleibt bei Allen, die das Glück hatten, ihn näher zu kennen, ein freundliches und wohlbewahrtes. P. A.

Kantonsrat Josef Birchler. — Ein « self-mad-man » im besten Sinne des Wortes, sagt der *Einsiedler Anzeiger*, dem wir zum Teil die folgenden Notizen entnehmen, ist am 18. Juni d. J. im 73. Altersjahre aus unserm Kreise geschieden, dem er seit Gründung der numismatischen Gesellschaft angehörte und welcher er stets ein lebhaftes Interesse entgegenbrachte. Birchler gehörte nicht unter die Gelehrten, aber er hat die Wissenschaft durch seinen Sammeleifer gefördert. Er erblickte unter den bescheidensten Verhältnissen auf den romantischen Höhen der Silvaplana im Oberengadin das Licht der Welt. Sein Vater war nämlich als Müller und Bäcker in die Fremde gereist, hatte sich in Altstätten verehlicht und war bis ins Bündnerland hinauf gekommen. Später kehrte die Familie nach der alten Heimat (Einsiedeln) zurück und erwarb sich da ein kleines Heimwesen. Sie war mehr mit Kindern (8 Geschwistern) als mit Glücksgütern gesegnet und so sah der älteste Sohn, eben unser Josef, sich früh in die Lage versetzt, auf eigenen Füßen den Kampf ums Dasein aufzunehmen. Seine erste Anstellung fand er als Knecht in der mechanischen Werkstatt Schorno zu Steinen. Durch eifrigen Selbstunterricht suchte er die Lücken einer mangelhaften Schulbildung zu ergänzen. Mittlerweile wurde er vom Bezirksrat Einsiedeln zum Strassenknecht gewählt und arbeitete in dieser Stellung mit solchem Erfolg, dass er den Bau der Birchli-Stollernstrasse in Akkord übernehmen konnte. Von da kam er als Knecht und Fuhrmann auf eine Holzsäge, wo er die Geheimnisse des Holzhandels aufspürte und zuerst als Unterhändler für einen grössern Holzhändler Holzteile aufkaufte gegen eine Provision von 1 Fr. per Teil. Im Sonderbundskrieg diente er als Kanonier im unblutigen Treffen an der Schindelegi. 1852 verehlichte er sich, nun als angehender Holzhändler, mit Jgfr. Josefa Maria Oechsli, von Bennau, die ihm eine treue Lebensgefährtin war. Sie brachte ihm als Heiratsgut eine kleine Zahl goldener, alter Dublonen, die vielleicht den Grundstock bildeten zu seinem spätern Glück aber noch nicht zu einer numismatischen Sammlung. Sein spekulativer Sinn machte ihn bald zu einem der ersten der Holzhändler-Gilde zu

einer Zeit, welche man die Günstigste nennen konnte. Er nahm die grosse, guteingerichtete Holzsäge der Familie Gyr, zum Pfauen, in Pacht, kontrollirte seine vielen Arbeiter mit Umsicht und Strenge, hielt sich auch längere Zeit einen eigenen Buchhalter, von dem er dann selbst die Buchhaltung erlernte, fehlte bei keiner grössern Holzgant und baute sich ein eigenes freundliches Heim.

Ende der 70. Jahre verschlimmerten sich die Chancen des Holzhandels, weshalb er das Geschäft liquidirte und sich mit eben so viel Energie und Glück auf den Kapital- und Güterhandel warf. Er war einer der Gründer der Leihkasse Birchler, Ochner & C^{ie}, welche später in die Leihkasse Einsiedeln aufging, deren Grossaktionär er blieb. Die Fragen der Korrektion und des Neubaus der Birchli-Stollernstrasse führten ihn in nähere Bekanntschaft mit Hrn. Bezirksammann Adalrich Benziger, mit dem er stets freundschaftlich verbunden blieb. Dadurch wurde er Mitglied des Bezirksrats, Bezirksrichter und Kantonsrat, in welchem er der Fortschrittspartei angehörte. Das grösste Verdienst erwarb er sich als Direktor des Armenhauses und des Spitals, welche Stelle er 6 Jahre lang bekleidete und die Anstalt zweckmässiger organisirte.

Letzten Winter wurde er krank und er sollte von seinen Leiden nur durch den Tod erlöst werden. Er starb kinderlos, lässt seine Wittwe Nutzniesserin seines Vermögens, von welchem er einen Fond von 20,000 Fr. für ein zu erstellendes Bezirkswaisenhaus stiftete, auch seine alt gewordenen frühern Arbeiter mit schönen Legaten bedachte und immerhin den Hauptteil seinen rechtmässigen Erben hinterlassend. Mit Ratsherr Birchler ist eine Kernnatur eines strebsamen, unermüdlischen, patriotischen Geschäftsmannes zu Grabe gegangen. Sein Beispiel lehrt, was gesunder Menschenverstand, verbunden mit Fleiss, Intelligenz und Thatkraft zu leisten vermögen, wenn dazu das unerlässliche Geschick, die oft so launische Glücksgöttin nicht eine verkehrte Rolle spielt.

Wie oft ein Zufall bestimmend wirken kann, das sehen wir auch bei unserm verstorbenen Freund. Eben ein Zufall spielte ihm einst einige Schützenthaler in die Hände; er fand an den Dingen Vergnügen und das leitete ihn auf das Gebiet der Numismatik und wie er in Geschäften eifrig war, wurde er auch ein eifriger Sammler von schweizerischen Münzen, besonders der Urschweiz und Medaillen von künstlerischem Wert. Seine zurückgelassene Sammlung enthält wirklich viele Prachtexemplare und Stücke von hoher Seltenheit.

Franz Biemann. — Nous avons eu le regret de perdre tout récemment l'un de nos excellents collègues de Lucerne, M. Franz Biemann. Il était né le 8 août 1848 et s'était intéressé de bonne heure à l'histoire suisse; grand amateur de livres, il avait formé une riche bibliothèque. Sa collection numismatique avait été commencée en 1872; ses confrères lucernois la connaissaient bien et elle leur était libéralement ouverte; elle comprenait, à côté des monnaies suisses, d'importantes séries de médailles et d'écus de tir. M. Biemann, à la famille duquel nous exprimons notre vive sympathie, est mort, à la suite d'un accident, le 31 octobre dernier. Il faisait partie de notre Société depuis 1890.

* * *

Les jetons de la Société. — De quelques demandes d'explications que nous avons reçues à propos de nos dernières frappes de jetons, il ressort que beaucoup de nos collègues ne se rendent pas bien compte des droits que leur confère la copropriété des coins, et de l'utilité des limites de temps et de nombre que nous avons cru devoir fixer. En instituant cette nouveauté en 1893, le Comité a eu plusieurs buts :

- 1° Explorer un nouveau champ du domaine qui est le sien ;
- 2° Créer une série de portraits des médailleurs, des numismates et des collectionneurs suisses, dont plusieurs n'avaient pas été gravés encore ;
- 3° Dans un cadre de dimensions uniformes, utiliser successivement le talent de nos divers artistes nationaux, nouveaux ou anciens dans la carrière, afin d'arriver à la variété de conception et d'exécution ;
- 4° Créer une ressource bien utile pour la caisse sociale.

Ces petites médailles servant de plus à fixer la chronologie de nos assemblées générales annuelles, cela nous a amenés à choisir, comme personnage représenté et comme artiste exécutant, des ressortissants de la ville ou de la région qui nous accorde l'hospitalité. Enfin, nous estimons que notre jeton doit conserver une certaine rareté et dans ce but les coins en sont, un mois environ après l'assemblée, modifiés de façon à rendre toute refraque indéniable; à part quelques exemplaires (10 ou 15), déposés aux *Archives*, pour des échanges avec d'autres sociétés et qui, sous aucun prétexte, ne doivent être vendus, il n'est frappé que strictement le nombre souscrit et indiqué dans les comptes présentés par votre trésorier.

Si quelques-uns de nos collègues désiraient ajouter à leur collection un « témoin » de l'oblitération de nos coins, il en serait fait, sur demande, une frappe spéciale en laiton non patiné, à 3 francs par exemplaire, par jeton.

Ce qui précède répond aux principales objections qui nous ont été faites : Pourquoi le jeton n'est pas donné gratuitement à tous les membres ? Pourquoi chacun de ceux-ci ne peut obtenir qu'un exemplaire en bronze (métal officiel) et en conséquence un « uniface de série » ? Enfin pourquoi, la souscription close, il nous est impossible de fournir encore des exemplaires sans retouches ?

Dans les limites indiquées, il nous a paru qu'une certaine liberté devait être laissée à nos collègues — propriétaires, en définitive, de ces coins. Plusieurs d'entre eux nous ont demandé des frappes spéciales, soit pour continuer des séries déjà existantes, soit parce qu'ils désiraient en commencer d'autres sous une forme particulière. Il nous agréerait même de voir un plus grand nombre d'amateurs prouver l'intérêt qu'ils portent à nos émissions en multipliant ces desiderata personnels ; d'abord pour le plaisir que chacun pourrait se procurer, d'avoir son petit monument à soi sous la forme qu'il a choisie, et surtout parce que le programme imposé au frappeur peut offrir de véritables difficultés d'exécution qui le feront sortir des formes habituelles et le forceront à assouplir son outillage et ses procédés. Plus tard, ces spécialités constitueront certainement une partie intéressante, peut-être la plus intéressante, de notre œuvre, par la variété des produits de deux coins donnés ; les difficultés qu'aura su vaincre le frappeur serviront pour nos successeurs à mesurer l'habileté des ateliers de notre époque.

Le Comité.